**LPM : la France au service des Armées**

La loi, de programmation militaire en préparation fera passer le budget des armées de 32,4 Md€ en 2017 à 39,6 Md€ en moyenne. En cinq ans l’accroissement total sera de 36 Md€, soit l’équivalent d’une année supplémentaire de dépenses militaires.

Alors que le déficit 2018 du Budget Général a été fixé à 82,9Md€ (LFI), ce qui va augmenter d’autant la dette, alors que la conjoncture monétaire invite à revenir au plus vite à l’équilibre budgétaire, le pouvoir décide une envolée majeure d’un budget qui est précisément celui qui peut être le plus logiquement réduit, si on se place du point de vue de l’intérêt des Français.

La principale justification de cet effort budgétaire est la menace terroriste, que l’on associe à la déstabilisation de plusieurs régimes proche-orientaux et africains. Certes l’opinion a été très marquée par les attentats de Charly Hebdo, du Bataclan, de Nice… et il est normal d’en tenir compte pour renforcer la sécurité. Mais en quoi les opérations au Sahel ou en Irak renforcent-elles la sécurité en France ? Chacun sait qu’il y a un vrai danger intérieur du à la radicalisation de jeunes issus ou non de l’immigration. Il faudrait augmenter les moyens de prévention, de renseignement, de répression, soit des effectifs supplémentaires de police, gendarmerie, justice, prisons. Tout ceci n’étant que répression, réponse à la menace immédiate. Mais la raison invite à se préoccuper de l’avenir : alphabétisation des conjoints bénéficiant du rapprochement familial, éducation primaire de très jeunes enfants plus ou moins livrés à eux-mêmes (familles monoparentales ou polygames), scolarisations adaptées, offre de formation professionnelle aux exclus du système scolaire, centres ouverts ou fermés pour les primo-délinquants…bref tout ce qui aurait du être fait lors des arrivées massives de populations non francophones et surtout fort éloignées de notre culture et ignorantes de nos principes de vie en société. Compte tenu du « rattrapage » qui est à faire, tout cela nécessiterait des moyens considérables en personnel qualifié : ne serait-ce pas plus utile à la France que de multiplier les OPEX ?

L’objectif de 2% du PIB n’est qu’une convention fixée arbitrairement par l’OTAN. Les USA et la Chine font beaucoup plus, la plupart des pays européens et le Japon beaucoup moins. L’effort de guerre ne peut se déterminer qu’en fonction d’une analyse sérieuse des menaces. Or même si la Russie semble vouloir relancer la guerre froide, en partie à cause d’attitudes peu amènes des occidentaux, l’Europe n’est pas menacée d’envahissement. Les énormes commandes de chasseurs et de chars d’assaut sont inutiles, tout en représentant des coûts considérables.

Un quart du budget des armées est destiné à la maintenance et à la modernisation de la force de frappe. Or la France se dit officiellement favorable à l’interdiction des armes nucléaires. Certes un accord n’est pas encore signé, d’autant que nous nous y sommes opposés à l’ONU. Plutôt que d’engager des crédits considérables pour durcir et prolonger la force de dissuasion, conservons pour l’instant la force océanique et agissons activement pour la paix nucléaire, que le monde souhaite. Quant à la composante aérienne, vulnérable et obsolète, plusieurs anciens ministres des armées ont recommandé sa suppression, il est temps de la décider.

Bien entendu un vigoureux effort est à faire pour mieux équiper le fantassin en action, ainsi que pour équiper les unités opérationnelles des blindés et des hélicoptères indispensables.

Mais ne faut-il pas d’abord réfléchir sur le nombre et l’utilité des OPEX que la France peut raisonnablement supporter en ce moment, vu sa situation budgétaire ? De plus, quelle est notre légitimité à intervenir directement dans nos anciennes colonies ? La France n’est plus chargée de pacifier le Sahara. Il appartient aux pays hybrides (mi-africains mi-sahariens) de trouver des formules de cohabitation ou de partition, mais nous ne pouvons indéfiniment remplacer l’ONU ou l’OUA comme force d’interposition. Si le Mali refuse d’appliquer l’accord d’Alger, ce n’est pas à notre armée d’en subir les conséquences.

La Marine Nationale va largement bénéficier de l’accroissement des crédits. Le porte-avions est un système d’armes coûteux et vulnérable qui date de la 1ère guerre mondiale. IL ne peut guère jouer de rôle dans les conflits continentaux. Le système des avions pré-positionnés sur diverses bases aériennes extérieures est plus opérationnel, ce qui vaut pour l’outre-mer. Notre vaste domaine maritime peut être mieux contrôlé par des bâtiments plus petits. Les BPC peuvent transporter hélicoptères et drones, et intervenir rapidement sur zone. Le non-remplacement du Charles de Gaulle permettrait de réduire la charge liée à son escadre de protection.

Bref, une autre politique militaire est possible, plus compatible avec notre capacité économique et notre taille, sous réserve d’abandonner une posture guerrière qui semble n’être que le choix d’un très petit nombre.

***Quelques références bibliographiques :***

*-Général Etienne Copel – Prévenir le pire – Michalon 2004*

*-Paul Quilès – Bernard Norlain – Jean-Marie Collin – Arrêtez la bombe 2013*

*-Pierre-André Lambert – La France et son armée, une Défense hors de prix – l’Harmattan 2016*